

La mairie du Poiré-sur-Vie regroupe une centaine d'agents répartis en 4 pôles : ressources et moyens généraux, communication-événements-vie locale, enfance-jeunesse et technique. Le sens du service public et la qualité des missions réalisées pour nos usagers sont au coeur de nos engagements ! Une ville dynamique et attractive, aux multiples projets, qui en font un lieu privilégié pour s'épanouir professionnellement.

**La commune recherche un renfort saisonnier de 6 mois au sein de son service Espaces Verts, afin d'effectuer les travaux de plantation et d'entretien printaniers et estivaux.**



## Tes missions

- Effectuer l'entretien des espaces verts et naturels dans le respect de la qualité écologique et paysagère du site
- Maintenir un espace public propre, accueillant, sécurisé pour les usagers
- Tailler les arbustes et les végétaux
- Tondre les surfaces enherbées
- Réaliser des aménagements paysagers
- Entretenir les engins et les matériels d'exploitation
- Entretenir les massifs floraux et vivaces
- Préparer et installer le matériel des manifestations associatives et communales



## Tes qualités

- Autonomie, organisation
- Réactivité
- Souci du travail bien fait
- Sens du service public



## Tes collègues, ton environnement

- Sous l'autorité hiérarchique du responsable Espaces verts, tu intégreras un service composé de 8 agents au sein d'un pôle technique qualifié
- **Un centre technique municipal bien structuré qui prône le travail collaboratif et la prise des responsabilités !**
- **Temps de travail : 35h hebdomadaires**
- Travail majoritairement effectué en extérieur et en toutes saisons
- Manipulation d'engins et d'outils dangereux
- Utilisation de matériels bruyants et tranchants
- Disponibilité lors d'événements exceptionnels (certains week-ends)



## Le profil idéal

- Contractuel de droit public : CDD de 6 mois
- Niveau CAP Travaux paysagers ou BAC PRO Travaux d'aménagements paysagers ou expériences dans un poste similaire
- Connaissance et pratique en fleurissement et entretien du petit matériel
- Permis B exigé / Permis EB et C souhaités



## Bon à savoir !

Fin 2023, la commune a vu sa 3<sup>e</sup> fleur confirmée avec les félicitations du jury lors la remise des prix « Villes et villages fleuris en Pays de la Loire ». Ce dernier a notamment salué l'engagement des élus et le travail quotidien des agents pour aménager durablement les paysages, faire entrer la nature en ville et mettre en valeur le patrimoine. Cette distinction est une belle récompense pour l'effort consenti par la municipalité au bénéfice d'un meilleur cadre de vie offert aux habitants.



## Rejoins-nous !

**Poste à pourvoir dès que possible !**  
**Ta candidature est à adresser à l'attention de :**

Madame le Maire  
Mairie de Le Poiré-sur-Vie  
4 Place du Marché  
85170 LE POIRE-SUR-VIE

**ou par mail à [rh@lepoiresurvie.fr](mailto:rh@lepoiresurvie.fr)**